Date d'impression 4 janvier 2022 Révisé le 4 janvier 2022

1 Identification de la substance et du fabricant

Nom commercial: 40-029 BLEU Code de produit : 1100400029

Usage recommandé : Application de peinture et de revêtements. Restrictions recommandées : Tout ce qui diffère de l'usage recommandé.

Coordonnées du fabricant / fournisseur : IDEAL Industries (Canada) Corp.

33 Fuller Road, Ajax. ON L1S 2E1

1-800-824-3325 www.idealind.com

Numéro de téléphone d'urgence : Contactez immédiatement votre centre de contrôle antipoison local.

Centre canadien d'urgence transport, +1.613.996.6666, pour les urgences de transport

2 Identification du ou des danger(s)

Classification de la substance ou du mélange

Inflammable Aérosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Pression Gaz H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.

H319 Provoque une irritation oculaire grave. Irritation des yeux. 2A

Cancérigène 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition : Inhalation.

Reproduction 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 2 H373 Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations supplémentaires

Pictogrammes de danger du SGH



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

Mentions de précautions

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.

Provoque une irritation oculaire grave.

Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition : Inhalation.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Obtenir des instructions particulières avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Conteneur sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisations.

Laver soigneusement après manipulation.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air libre et rester à l'aise pour respirer.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer de rincer.

Appeler un centre antipoison/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir un avis / des soins médicaux. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C / 122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

3 Composition et informations sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélanges

Description chimique : Ce produit est un mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

200 product out an including doe capetanoce of accepta area doe ajoute non dangeroux.		
Composants dangereux :		
	Acétone	25-50%
74-98-6	propane	15-25%
64742-89-8	VM&P Naphta	10-15%
	n-butane	10-15%
64742-47-8	Essences minérales	5-10%
	Toluène	1-5%
	Dioxyde de titane	1-5%
	Alcool isopropylique	1-5%
7727-43-7	Sulfate de baryum	1-5%
108-65-6	Acétate PM	1-5%

4 Premiers soins

Après inhalation : Fournir de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

(Suite à la page 2)

Date d'impression 4 janvier 2022 Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial: 40-029 BLEU

(Suite de la page 1)

Après contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux : Rincer les yeux ouverts pendant quelques minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent,

consultez un médecin.

Après ingestion :

Symptômes et effets les plus

importants:

tants:

Indication des éventuels soins médicaux immédiats nécessaires :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.

Vertiges

Aucune autre information pertinente disponible.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents extincteurs: CO2, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants avec de l'eau

pulvérisée.

Dangers spécifiques :

Équipement de protection pour

Peut former des mélanges gaz-air explosifs.

les pompiers : Un appareil de protection respiratoire peut être nécessaire.

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Méthodes et substances de confinement et de nettoyage :

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées/poussières/aérosols.

Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

7 Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Conditions d'entreposage :

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Tenir à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer dans des

conditions de surgélation.

Garder sous clef.

Composants avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le milieu de travail :		
67-64-1 Acétone		
PEL (États-Unis) REL (États-Unis) TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 2 400 mg/m³, 1 000 ppm Valeur à long terme : 590 mg/m³, 250 ppm Valeur à court terme : 500 ppm Valeur à long terme : 250 ppm A4, BEI	
74-98-6 propane		
PEL (États-Unis) REL (États-Unis) TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 800 mg/m³, 1 000 ppm Valeur à long terme : 1 800 mg/m³, 1 000 ppm voir Annexe F Teneur minimale en oxygène (D, EX)	
106-97-8 n-butane		
REL (Ètats-Unis) TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 900 mg/m³, 800 ppm Valeur à court terme : 1 000 ppm (EX)	
108-88-3 Toluène		
PEL (États-Unis) REL (États-Unis) TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 200 ppm Valeur de seuil limite : 300 ; 500* ppm *10 min de pointe par quart de 8 h Valeur à court terme : 560 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme : 375 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme : 20 ppm BEI, OTO, A4	
67-63-0 Alcool isopropylique		
PEL (États-Unis) REL (États-Unis) TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 980 mg/m³, 400 ppm Valeur à court terme : 1 225 mg/m³, 500 ppm Valeur à long terme : 980 mg/m³, 400 ppm Valeur à court terme : 400 ppm Valeur à long terme : 200 ppm Valeur à long terme : 200 ppm BEI, A4	
7727-43-7 sulfate de baryum		
PEL (États-Unis) REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 15* 5** mg/m³ *poussière totale **fraction respirable Valeur à long terme : 10* 5** mg/m³ *poussière totale **fraction respirable	
TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 5* mg/m³ *fraction inhalable ; E	

(Suite à la page 3)

Date d'impression 4 janvier 2022 Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial: 40-029 BLEU

108-65-6 PM Acétate (Suite de la page 2)

WEEL (États-Unis) Valeur à long terme : 50 ppm

Ingrédients avec des valeurs limites biologiques :

67-64-1 Acétone

BEI (États-Unis) 25 mg/L

Méthode : urine Moment : fin de quart

Paramètre : Acétone (non spécifique)

108-88-3 Toluène

BEI (États-Unis) 0,02 mg/L

Méthode : sang

Moment : avant le dernier quart de la semaine de travail

Paramètre : Toluène

0,03 mg/L Méthode : urine Moment : fin de quart Paramètre : Toluène 0,3 mg/g de créatinine Méthode : urine Moment : fin de quart

Paramètre: o-crésol avec hydrolyse (arrière-plan)

67-63-0 Alcool isopropylique

BEI (États-Unis) 40 mg/L

Méthode : urine

Moment : fin de quart à la fin de la semaine de travail Paramètre : Acétone (arrière-plan, non spécifique)

Protection hygiénique: Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Se laver les mains après utilisation. Stocker les vêtements de protection séparément. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Équipement respiratoire : Un respirateur n'est généralement pas nécessaire lors de l'utilisation de ce produit à l'extérieur

ou dans de grands espaces ouverts. En cas de surexposition à court et / ou à long terme, un respirateur à filtre à charbon doit être porté. Si vous soupçonnez l'existence de conditions de

surexposition, veuillez consulter une autorité en matière d'hygiène chimique.

Protection des mains : Gants en nitrile.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la substance.

Protection des yeux: Lunettes hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Aérosol.
Odeur : Aromatique
Seuil d'odeur : Non déterminé.
PH : Non déterminé.
Indéterminé.
Indéterminé.

Point d'ébullition : -44 °C (-47,2 °F)

Point d'éclair : -19 °C (-2,2 °F)

Inflammabilité (solide gaz) : Extrêmement inf

Inflammabilité (solide, gaz) : Extrêmement inflammable.

Température de décomposition : Non déterminé.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas automatiquement.

Risque d'explosion : Peut former un mélange vapeur-air inflammable / explosif lors de l'utilisation.

Limite d'explosivité inférieure : 1,5 Vol %
Limite d'explosivité supérieure : 10,9 Vol %
Tension de vapeur : Non déterminé.

Densité relative : Entre 0,77 et 0,85 (L'eau vaut 1,00)

Densité de vapeur
Taux d'évaporation
Coefficient de partition (n-octanol / eau): Non déterminé.
Solubilité:
Viscosité:
Non déterminé.
Non déterminé.

Eau: 0,0 %

10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Stable aux températures normales.

Conditions à éviter : Ne pas laisser la bombe de peinture dépasser les 120 degrés Fahrenheit. Ne pas entreposer à

des températures inférieures au point de congélation.

Stabilité chimique : Pas entièrement évalué.

(Suite à la page 4)

(Suite de la page 3)

Date d'impression 4 janvier 2022 Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial: 40-029 BLEU

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles : Aucune autre information pertinente disponible. Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11 Informations toxicologiques

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :

13463-67-7 dioxyde de titane

> 20 000 mg/kg (rat) Orale LD50 Cutanée LD50 > 10 000 mg/kg (lapin) > 6.82 mg/l (rat)Par inhalation LC50/4 h

67-63-0 Alcool isopropylique

Orale LD50 4 570 mg/kg (rat) Cutanée LD50 13 400 mg/kg (lapin) 30 mg/l (rat) Par inhalation LC50/4 h

108-65-6 PM Acétate

8 500 mg/kg (rat) Orale LD50 Par inhalation. LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Informations sur les effets toxicologiques : Pas de données disponibles.

Effets sur la peau: Pas d'effet irritant. Effets sur les yeux : Effet irritant.

Sensibilisation: Aucun effet sensibilisant connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique : Dangereux pour l'eau, ne pas déverser dans les égouts.

Persistance et dégradabilité : Le produit est dégradable après une exposition prolongée aux processus naturels d'altération.

Ce produit ne contient pas de chlorofluorocarbures (CFC), d'hydrochlorofluorocarbures Autre information: (HCFC), de perfluorocarbures (PFC), de métaux lourds (chrome, plomb, cadmium) ou de

solvants chlorés.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente disponible. Aucune autre information pertinente disponible. Mobilité dans le sol : Autres effets nocifs : Aucune autre information pertinente disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. Ne pas percer, incinérer ou compacter. Les bombes partiellement vides doivent être éliminées de manière responsable. Ne pas chauffer ou couper des récipients vides avec des torches

électriques ou à gaz.

Recommandation: Les bombes complètement vides doivent être recyclées.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU UN1950 DOT UN1950

DOT Aérosols, inflammables

ADR 1950 Aérosols

Classe(s) de danger pour le transport :

Classe 2.1 Gaz

Précautions particulières pour l'utilisateur : Avertissement: Gaz

Numéro EMS: F-D,S-U

Groupe de conditionnement :

« Règlement type » de l'ONU : AÉROSOLS UN 1950, 2.1

15 Informations réglementaires

Section 355 de la loi SARA (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié.

Section 313 de la loi SARA (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

108-88-3 Toluène

67-63-0 Alcool isopropylique 7727-43-7 Sulfate de baryum

Loi sur le contrôle des substances toxiques

(TSCA): Tous les ingrédients dangereux figurent sur la liste d'inventaire des substances.

Liste intérieure canadienne des substances

(DSL): Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

Sécurité des produits de consommation

Commission (CPSC): Ce produit est conforme à la norme 16 CFR 1303 et ne contient pas plus de 90 ppm de plomb.

Produits chimiques de la Proposition 65 de Californie connus pour causer le cancer :

13463-67-7 Dioxyde de titane

(Suite à la page 5)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022 Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-029 BLEU

(Suite de la page 4)

100-41-4 | éthylbenzène

Produits chimiques de la Proposition 65 connus pour causer des malformations congénitales ou des troubles de la reproduction :

108-88-3 | Toluène

EPA :

67-64-1 | Acétone

7727-43-7 | Sulfate de baryum

D, CBD(inh), NL(oral)

16 Autres informations

Contact : Affaires réglementaires